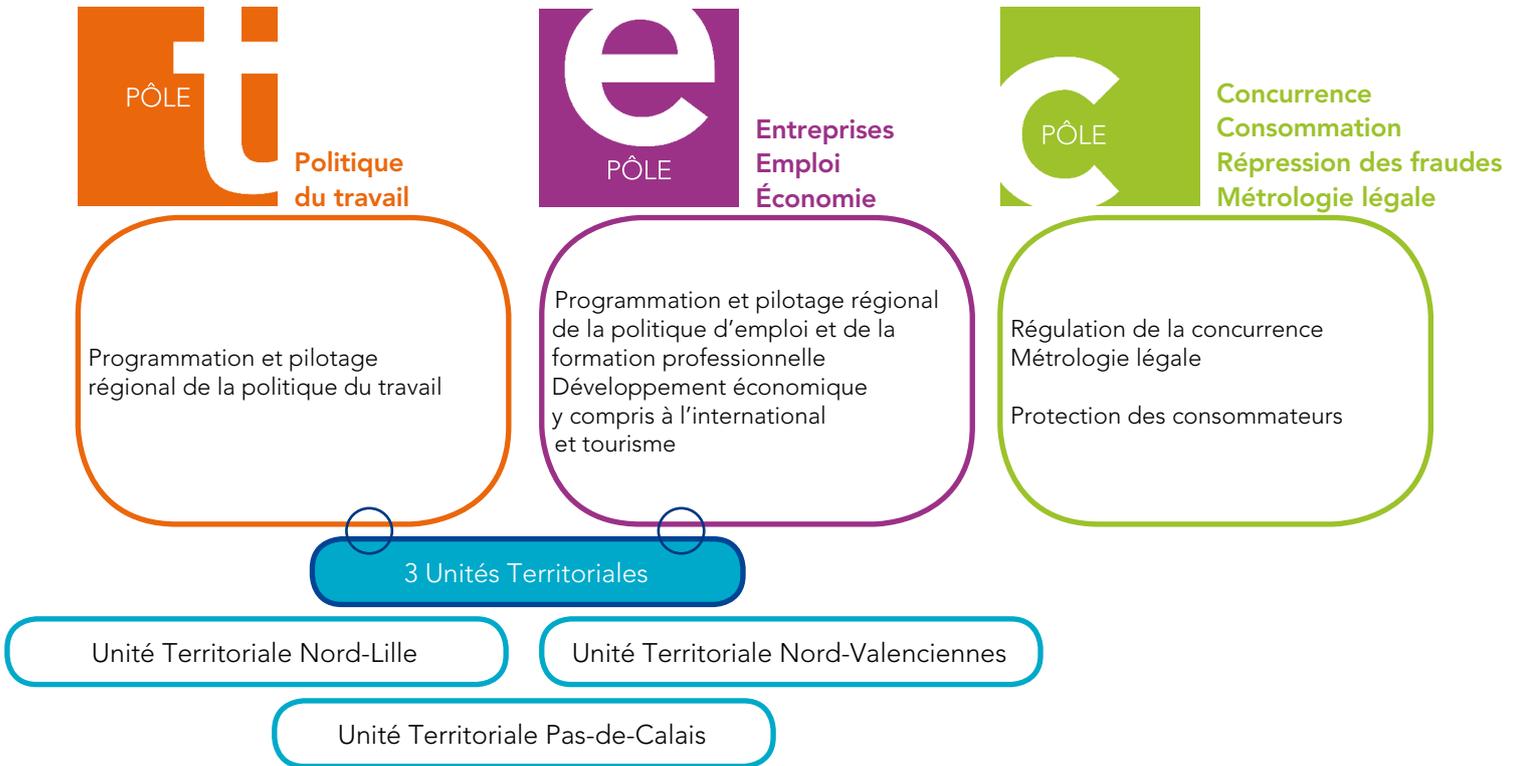




LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin
JUIN 2013

Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique



LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin juin 2013

Les Synthèses de la Direccte • n°26 • octobre 2013

ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT

Rédaction en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA

Coordination du dossier et analyses : Juliette CULOT

Ont collaboré :

- pour le commerce extérieur : Samuel LEFEBVRE

- pour les tensions sur le marché du travail et les mouvements de main d'œuvre : Patrick MICHALIK

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Au 2^e trimestre, la situation économique connaît une reprise encore fragile portée par l'accélération de la consommation des ménages et le rebond des échanges extérieurs.

Les exportations de la région progressent de +3,7 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes augmentent vers l'Europe, l'Amérique et l'Asie. Ces deux dernières régions ayant connu des baisses notables au cours du trimestre précédent, ces reprises sont assez significatives du redémarrage constaté.

La croissance est restée trop faible pour créer de nouveaux emplois. Les pertes sont particulièrement importantes au cœur des métiers. Elles s'ajoutent ce trimestre aux fermetures de postes intérimaires, interrompant la dynamique engagée depuis octobre 2012.

Depuis un an, l'économie régionale a détruit 18 100 emplois, dont trois quarts de postes permanents.

Le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise ce trimestre à 364 800 personnes alors qu'il augmente de +1,2 % en France métropolitaine.

Les jeunes en demande d'emploi sont moins nombreux sur le marché du travail (-2,1 %). Néanmoins, le chômage structurel s'aggrave : les personnes de plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont les plus affectés par la hausse du chômage.

Le marché du travail plus favorable aux demandeurs d'emploi immédiatement disponibles ralentit la baisse des tensions de recrutement au 2^e trimestre.

Les variations combinées du marché du travail et de la population active aboutissent à une légère baisse du taux de chômage régional touchant 13,9 % de la population active. La région détient toujours le second plus fort taux de chômage de France métropolitaine, 3,4 points au-dessus de la moyenne nationale.

Depuis janvier, 12 270 entreprises ont été créées dans le Nord - Pas-de-Calais. La baisse nationale et régionale de -3,5 % est entraînée par le ralentissement des créations par les auto-entrepreneurs.

Avec 1 800 redressements ou liquidations judiciaires au 1^{er} semestre 2013, les défaillances ont progressé de +1,9 % pour +3,0 % au niveau national.

INTERVENTION PUBLIQUE

Le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de Région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail, accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et soutenir les salariés victimes de restructuration.

Pour faire face au niveau sans précédent de chômage de longue durée, 22 720 contrats uniques d'insertion ont été signés par les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Pôle emploi a organisé 5 830 actions de formation selon les besoins de chaque demandeur d'emploi. En complément, 2 320 formations aux compétences clés ont été financées par la Direccte, un nombre deux fois plus important qu'en 2012. En 2013, 2 800 formations complémentaires destinées aux demandeurs d'emploi seront financées pour des métiers qui recrutent à plus ou moins long terme afin de mieux pourvoir les emplois vacants.

De janvier à juin, 2 000 jeunes majoritairement peu diplômés ont bénéficié d'un emploi d'avenir afin d'accéder à une première expérience professionnelle ou acquérir les compétences nécessaires pour évoluer vers un autre emploi.

Les missions locales ont accompagné plus de 70 000 jeunes de la région durant le trimestre, principalement dans leur recherche d'emploi. Fin juin, 26 580 jeunes bénéficiaient d'un contrat d'insertion dans la vie sociale, un nombre en hausse de +5,4 % sur un an.

De janvier à juin, seuls 4 200 contrats ont été signés en alternance. Bien que l'apprentissage dépende des rythmes scolaires avec une part importante de nouveaux contrats signés à la rentrée, le recul de -33,8 % reste très marqué en région, devançant même l'importante baisse nationale de -22,0 %. Le nombre de contrats de professionnalisation s'effondre de -21,5 % en région alors qu'il se maintient en France.

Fin mars, 9 400 salariés étaient placés en activité partielle, loin d'un retour au niveau d'avant crise.

Depuis janvier, 1 030 établissements majoritairement industriels ont demandé 5,2 millions d'heures d'activité partielle pour 40 700 salariés en prévision d'une baisse d'activité.

Fin juin, 7 500 demandeurs d'emploi bénéficiaient d'un contrat de reclassement contre 5 800 un an auparavant.

Les procédures de reclassement sont en hausse de +12,0 % sur un an alors que le nombre de licenciements économiques progresse de +5,3 % sur la même période.

Reprise des échanges commerciaux au deuxième trimestre 2013

Les échanges commerciaux de la région, nettement en baisse au 1^{er} trimestre 2013, sont repartis à la hausse au cours du 2^e trimestre. Les chiffres de ce trimestre font en effet apparaître une augmentation de +2,4 % de l'ensemble des échanges du Nord - Pas-de-Calais. Ils s'élèvent désormais à 18,2 Mds d'EUR contre 17,8 Mds d'EUR au cours du trimestre précédent. **Graphique 1**

Avec 8,3 Mds d'EUR au cours du 2^e trimestre 2013, les exportations ont augmenté de +3,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013. **Tableau 1**

Les importations ont également connu une augmentation au cours du 2^e trimestre 2013 mais moins importante que les exportations. Elles s'élèvent désormais à 9,9 Mds d'EUR, soit une hausse de +1,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013.

Le redémarrage des exportations à un niveau plus soutenu que celui des importations a pour conséquence une baisse sensible du déficit commercial régional qui s'élève désormais à 1,6 Md d'EUR et qui contribue pour 10,8 % du déficit national.

Le département du Nord représente 71 % des exportations et 74 % des importations régionales.

Tableau 1 • Importations et exportations

Unité : milliard d'EUR

	2011	2012	Variation annuelle 2011 / 2012	1T2013	2T2013	Variation trimestrielle 1T2013 / 2T2013
Exportations	32,4	32,7	+1,1 %	8,0	8,3	+3,7 %
Importations	39,7	39,5	-0,6 %	9,8	9,9	+1,3 %

Source : Douanes

Graphique 1 • Importations et exportations

millions d'euros



Cinq pays concentrent près de 60 % des exportations régionales

Au cours du 2^e trimestre 2013, l'Union Européenne a attiré 77 % des exportations régionales. Près de 60 % d'entre elles concernent cinq pays : la Belgique (27 %), l'Allemagne (13 %), le Royaume-Uni (7 %), l'Italie (6 %) et les Pays-Bas (6 %).

À l'exception des États-Unis et de la Chine, 8 des 10 premiers clients de la région sont européens. **Tableau 2**

Les exportations augmentent sur l'Union Européenne (+4 %), l'Europe

hors UE (+2 %), l'Amérique (+18 %) et l'Asie (+12 %). Ces deux dernières régions ayant connu des baisses notables au cours du trimestre précédent, ces reprises sont assez significatives du redémarrage constaté.

À l'inverse, les exportations vers l'Afrique et le Moyen-Orient, déjà en baisse au cours du dernier trimestre, continuent de chuter : -8 % vers l'Afrique et -4 % vers le Proche et Moyen-Orient.

Vers les BRICs, les exportations ont connu des fortunes diverses : elles augmentent vers la Chine et l'Inde de respectivement de +40 % et +52 %. Cependant, mis à part le trimestre précédent, le montant des exportations réalisées vers l'Inde est le plus faible enregistré depuis le 1^{er} trimestre 2010.

Les exportations régionales vers le Brésil et la Russie sont en baisse de -7 % et -27 % par rapport au trimestre précédent. Ces mauvais résultats vers des pays en forte croissance apparaissent comme particulièrement préoccupants.

La baisse des importations d'origine chinoise se poursuit

Les principaux pays fournisseurs de la région proviennent pour 64 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (19 %),

Tableau 2 • Exportations par pays partenaire

Unité : million d'EUR

	2T2013	Poids dans les exportations régionales au 2T2013	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 1T2013 / 2T2013
1 Belgique	2 226	27 %	+5,4 %	+4,6 %
2 Allemagne	1 105	13 %	-6,0 %	+2,5 %
3 Royaume-Uni	590	7 %	-7,7 %	+5,4 %
4 Italie	513	6 %	-11,0 %	+4,5 %
5 Pays-Bas	461	6 %	-0,3 %	+0,8 %
6 Espagne	452	5 %	-1,0 %	-3,9 %
7 États-Unis	293	4 %	+3,0 %	+9,0 %
8 Suède	231	3 %	-24,8 %	+11,4 %
9 Pologne	157	2 %	-8,8 %	+0,9 %
10 Chine	144	2 %	+6,4 %	+40,4 %
11 Suisse	132	2 %	-4,3 %	+14,4 %
12 Turquie	126	2 %	+6,0 %	+7,1 %
13 Arabie Séoudite	103	1 %	+8,7 %	+48,3 %
14 Russie	83	1 %	-11,8 %	-26,8 %
15 Hongrie	82	1 %	+65,8 %	+140,6 %
16 Slovaquie	81	1 %	-6,9 %	+13,7 %
17 Autriche	72	1 %	-3,4 %	+8,6 %
18 Maroc	67	1 %	-2,4 %	-10,8 %
19 Portugal	64	1 %	+0,9 %	+4,6 %
20 République tchèque	60	1 %	-9,5 %	-6,0 %

Source : Douanes

d'Allemagne (12 %), d'Espagne (6 %), des Pays-Bas (6 %) et du Royaume-Uni (5 %).

La Chine, 3^e fournisseur de la région, enregistre une baisse de -12 % de ses exportations vers la région, à 722 M d'EUR, soit une chute de -22 % depuis le début de l'année. Il faut remonter au 1^{er} trimestre 2010 pour trouver des importations en provenance de Chine aussi faibles. De fait, la part de marché de la Chine dans les importations régionales poursuit sa baisse et représente désormais 7,3 % contre 8,2 % au 1^{er} trimestre.

L'Asie, l'Amérique et l'Europe hors UE sont respectivement à l'origine de 15 %, 10 % et 7 % des importations régionales.

La balance commerciale avec ces trois zones demeure fortement déficitaire : -1,1 Md d'EUR avec l'Asie, -515 M d'EUR avec l'Amérique et -288 M d'EUR avec l'Europe hors UE.

Quatre secteurs phares concentrent près de 60 % des exportations régionales

En hausse de +3,7 % par rapport au trimestre précédent, les exportations régionales sont restées concentrées sur les grands secteurs d'activités habituels :

- Les produits métallurgiques et produits métalliques (16 %) ;
- Les matériels de transport (16 %) ;
- Les produits des industries agroalimentaires (14 %) ;
- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (14 %). [Tableau 3](#)

Les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier restent très largement en tête des produits exportés. Leurs ventes se stabilisent au 2^e trimestre 2013 par rapport au trimestre précédent.

Les produits de la construction automobile, les produits chimiques de base, les produits pharmaceutiques, les équipements pour automobiles et les machines et équipements d'usage général sont les principaux produits dont les ventes ont augmenté au 2^e trimestre 2013.

Les augmentations les plus

Tableau 3 • Exportations par produit

Unité : milliard d'EUR

	1T2013	2T2013	Variation trimestrielle 1T2013 / 2T2013
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,4	1,4	↓ -2,1 %
C4 - Matériels de transport	1,1	1,3	↑ +16,4 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,1	1,2	↑ +6,0 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,0	1,1	↑ +9,0 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,7	0,8	↑ +10,1 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,6	0,6	↓ -6,0 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	↑ +0,5 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	↑ +3,7 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,4	0,3	↓ -20,9 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,2	↑ +2,3 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	↑ +1,8 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,1	0,2	↑ +9,7 %
Total	8,0	8,3	↑ +3,7 %

Source : Douanes

Tableau 4 • Importations par produit

Unité : milliard d'EUR

	1T2013	2T2013	Variation trimestrielle 1T2013 / 2T2013
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,3	1,3	↑ +2,5 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,1	1,1	↑ +1,4 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,0	1,1	↑ +9,9 %
C4 - Matériels de transport	0,9	1,0	↑ +10,8 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	1,0	1,0	↑ +3,6 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,0	0,9	↓ -3,7 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	0,9	0,8	↓ -8,8 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,6	0,7	↑ +4,6 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,5	0,6	↑ +17,6 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,5	0,4	↓ -9,7 %
CC - Bois, papier et carton	0,3	0,3	↑ +1,6 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	↓ -9,6 %
Total	9,8	9,9	↑ +1,3 %

Source : Douanes

importantes concernent les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (+18 %), les produits de la construction automobile (+13 %), les produits alimentaires divers (+11 %) et les produits pharmaceutiques (+10 %).

À contrario, les ventes des articles d'habillement, des produits de la culture et de l'élevage, des métaux non ferreux, des produits chimiques divers et des matériels électriques ont baissé au cours du 2^e trimestre 2013.

Léger redémarrage des importations

Alors qu'elles avaient connu une baisse au cours du trimestre précédent, les importations régionales se sont redressées au cours du 2^e trimestre et ont progressé de +1,3 % sans toutefois atteindre leur niveau de fin 2012.

Elles concernent principalement les secteurs d'activités suivants :

- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (13 %) ;
- Les produits métallurgiques et produits métalliques (12 %) ;
- Les produits des industries agroalimentaires (11 %) ;
- Les matériels de transport (11 %) ;
- Les textiles, habillement (10 %).

Les importations des produits pétroliers, raffinés et coke, des produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, des produits de la construction automobile, des machines et équipements d'usage général et des équipements pour automobiles ont augmenté au cours du 2^e trimestre 2013.

À l'inverse les importations des articles d'habillement, des produits chimiques de base et produits azotés, des produits pharmaceutiques et des métaux non ferreux ont baissé. [Tableau 4](#)

Le dynamisme des créations classiques se confirme

Depuis le début de l'année, le Nord - Pas-de-Calais compte 12 270 nouvelles entreprises. Le niveau de création en région reste inférieur au 1^{er} semestre 2012 de -3,5 %, suivant la tendance nationale de -3,9 %.

Tableau 5

Le Nord - Pas-de-Calais se classe au 11^e rang des régions françaises en termes de créations d'entreprises. L'Alsace demeure la région la plus créatrice avec 3,4 % d'entreprises supplémentaires par rapport à l'année précédente. Seules les régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Auvergne ont également augmenté leur nombre de nouvelles entreprises. [Carte 1](#)

Les auto-entrepreneurs sont toujours très actifs en région. Ils représentent 53 % des créations contre 51 % en France métropolitaine.

Mais le dispositif semble approcher un rythme de croisière. Les demandes d'immatriculation reculent de -14,6 % entre juin 2012 et juin 2013, une baisse plus marquée qu'au niveau national (-11,9 %). La hausse des charges sociales des auto-entrepreneurs, alignées depuis le 1^{er} janvier sur celles des professions libérales, a pu intervenir dans les choix de création. Fin juin, 6 460 entreprises ont été lancées sous ce régime créé en janvier 2009. [Graphique 2](#)

En baisse constante depuis l'instauration du statut de l'auto-entrepreneur, les créations classiques ont retrouvé un fort dynamisme depuis le début de l'année.

De janvier à juin, 5 810 sociétés ont été créées. La hausse régionale de +13,0 % est deux fois plus importante qu'au niveau national

Avec 1 800 redressements ou liquidations judiciaires au 1^{er} semestre 2013, les défaillances ont progressé de +1,9 % pour +3,0 % au niveau national.

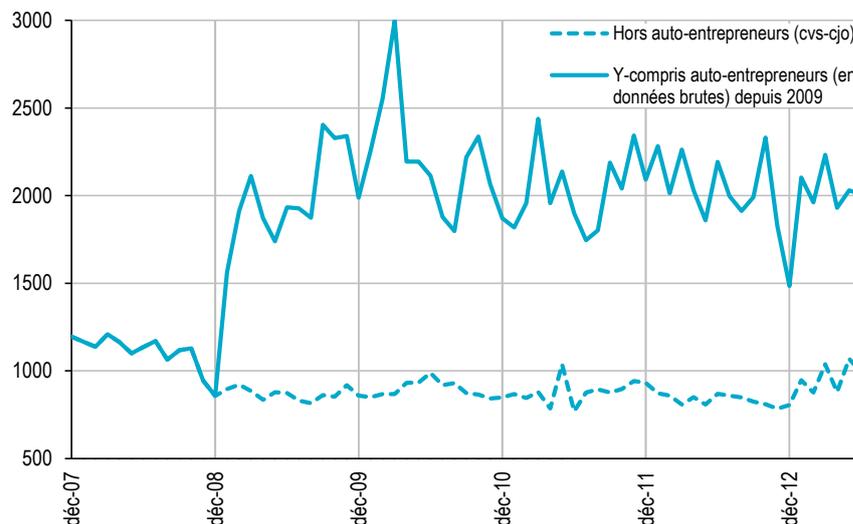
En France, les TPE ont particulièrement souffert de la baisse de la consommation des

Tableau 5 • Créations d'entreprises (données brutes)

	2011	2012	Cumul année civile		
			Fin juin 2013	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 615	9 944	5 813	+13,0 %	4,2 %
Créations d'auto-entrepreneurs	13 812	14 185	6 462	-14,6 %	4,5 %
Créations totales	24 427	24 129	12 275	-3,5 %	4,4 %
Part des auto-entrepreneurs	57 %	59 %	53 %		

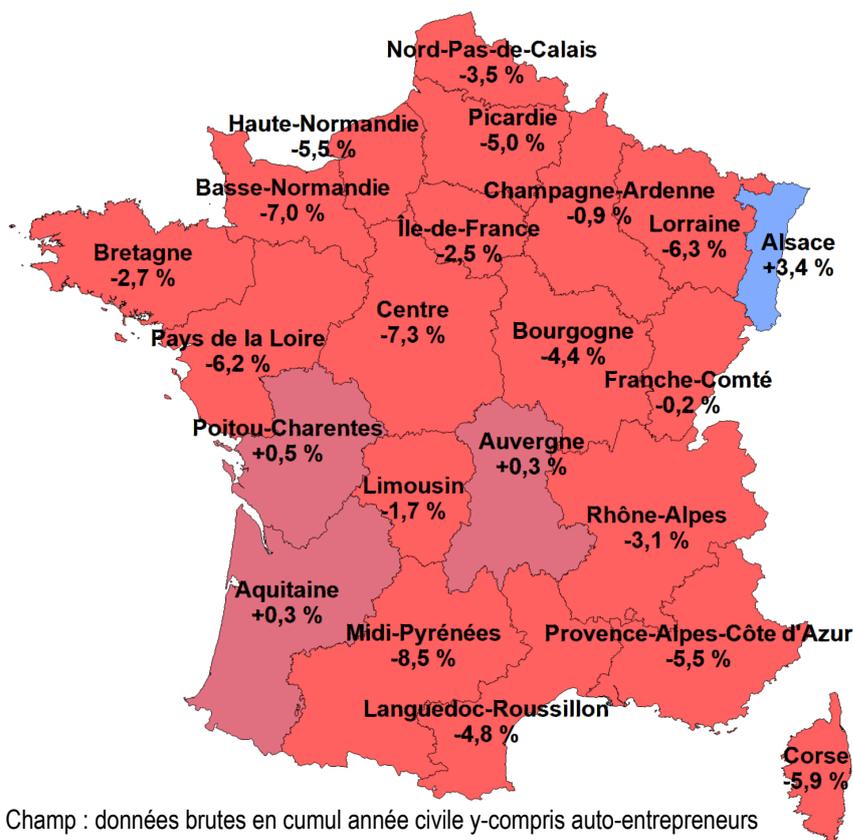
Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • Créations d'entreprises



Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • Variation annuelle des créations d'entreprises par région



Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs
Source : Sirene - Insee

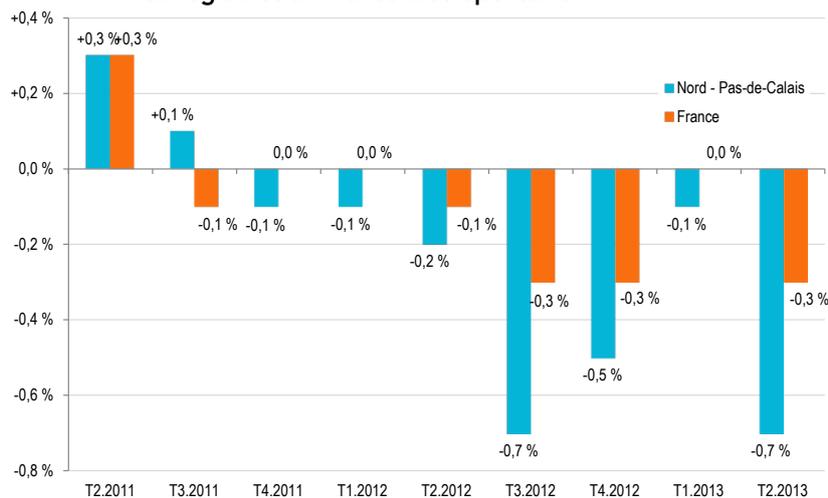
ménages. Les soins à la personne et les restaurants traditionnels sont les plus touchés. Le retournement des investissements immobiliers a également fragilisé les agences

immobilières et certains secteurs du bâtiment. (Altares [2013], « Analyse 2^e trimestre 2013 : défaillances et sauvegardes d'entreprises en France », juillet)

Recul marqué de l'emploi régional depuis un an

En plus des 102 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 23 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 64 % dans le secteur concurrentiel. Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 862 800 emplois en région fin juin 2013, un niveau historiquement bas.

Graphique 3 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Alors que l'économie régionale n'avait perdu que 500 emplois en début d'année, 6 500 postes ont été fermés sur le 2^e trimestre.

La région n'a plus créé d'emploi depuis octobre 2011 et les pertes cumulées depuis le 2^e semestre 2012 sont particulièrement importantes.

La région connaît ainsi la 5^e plus forte baisse d'emploi des 22 régions françaises. Seules l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse sont parvenues à créer des emplois supplémentaires ce trimestre. [Graphique 3](#)

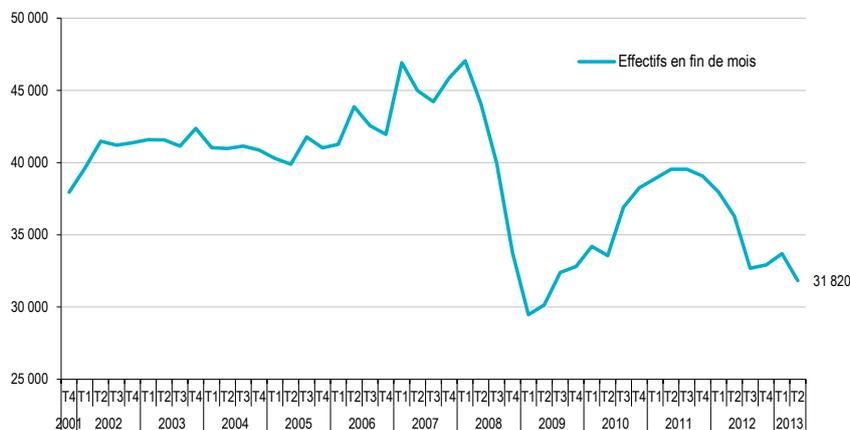
Même en comptant chaque intérimaire dans son secteur utilisateur, les pertes d'emploi sont générales ce trimestre.

L'industrie et le commerce sont les plus touchés avec des baisses respectives de -1,2 % et -1,0 %. Les pertes d'emploi dans la construction se poursuivent au même rythme que le trimestre précédent (-0,6 %). Les services marchands subissent un recul inédit depuis fin 2008 de -0,4 %.

Sur un an, l'industrie et la construction perdent la plus importante part de main d'œuvre avec 3,9 % des postes fermés contre 1,5 % et 1,9 % en moyenne nationale.

Les pertes d'emploi n'ont jamais été aussi élevées dans les commerces de la région (-2,4 %).

Graphique 4 • Emploi intérimaire



Fin du dynamisme de l'intérim

Ce trimestre, 70 % des emplois supprimés dans le secteur concurrentiel portent sur des postes permanents.

Depuis un an, l'économie régionale connaît des destructions d'une très forte ampleur dans son cœur de métier.

Avec les 4 600 emplois perdus d'avril à juin, 13 600 postes ont disparu sur un an sans compter l'intérim. Ce niveau de destruction correspond à celui observé au commencement de la crise économique. [Graphique 6](#)

La destruction de 1 900 emplois intérimaires s'ajoute aux pertes d'emploi dans les cœurs de métier. Cette baisse de -5,5 % n'avait pas été observée depuis le 1^{er} trimestre 2009. Elle met fin à la reprise de l'intérim engagée depuis octobre 2012.

Fin juin, les entreprises régionales

comptent 31 800 intérimaires dans leurs effectifs. [Graphique 4](#)

Ce trimestre, les services marchands enregistrent la plus forte baisse de l'intérim (-8,1 %) devant l'industrie (-7,4 %). Ce secteur n'avait pas fermé autant de postes temporaires depuis fin 2008.

La reprise de l'intérim dans la construction se confirme pour le 3^e trimestre consécutif avec une hausse modérée de +0,7 %.

Sur un an, le nombre de travailleurs temporaires recule dans tous les secteurs, particulièrement dans le commerce (-23,5 %) et l'industrie (-16,9 %).

Le taux de recours, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, atteint 3,7 %, en baisse de -0,2 point. Il se rapproche du point bas de 3,3 % provoqué par la crise début 2009. [Graphique 5](#)

Le recours aux intérimaires ne progresse que dans la construction où désormais 8,3 % des salariés sont employés en contrat temporaire.

Le taux de recours dans l'industrie chute de 0,4 point à 6,6 % contre 9,0 % avant le choc économique de 2008.

Une situation plus dégradée dans le Pas-de-Calais

Le département du Nord compte 592 000 emplois dans le champ concurrentiel, soit 69 % des postes régionaux. **Tableau 6**

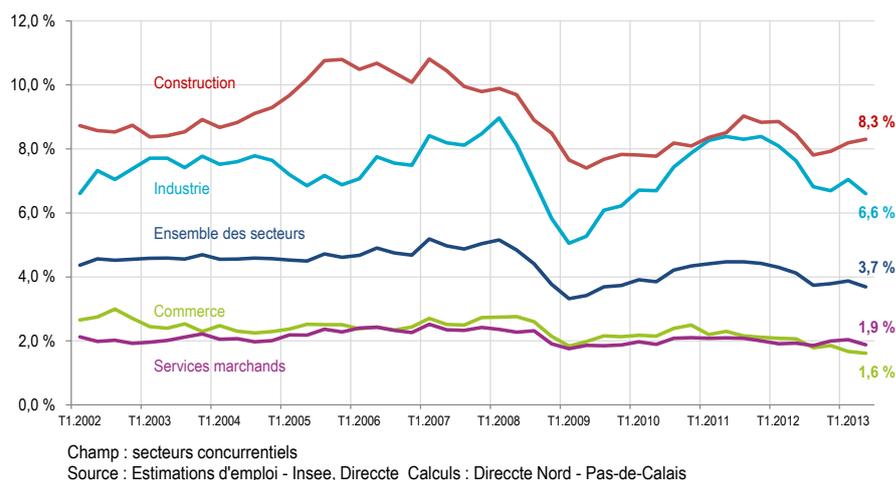
L'emploi recule une nouvelle fois de -0,6 %, entraîné par les suppressions touchant les cœurs de métier (-0,5 %).

Contrairement au trimestre précédent, seul le commerce a ouvert des postes d'intérim (+2,7 %) en nombre insuffisant pour soutenir l'emploi dans ce secteur. Les commerces du Nord subissent la plus lourde perte d'emploi depuis fin 2008 (-1,0 %).

L'industrie et la construction deviennent les secteurs les plus touchés sur le trimestre et l'année. Depuis juin 2012, le Nord a perdu 11 500 emplois concurrentiels.

Fin juin, 270 800 postes sont recensés dans le Pas-de-Calais, dont 10 200 emplois temporaires. Sur le 2^e trimestre, 1,0 % des postes du Pas-de-Calais ont été détruits.

Graphique 5 • Taux de recours à l'intérim par grand secteur



Les pertes sont plus importantes que dans le Nord, pour la main d'œuvre à la fois temporaire et permanente.

La construction a recruté un nombre important d'intérimaires pour couvrir ses commandes (+8,0 %), soutenant l'emploi dans ce secteur. Sur la même période, les destructions d'emploi temporaires sont presque inédites dans le commerce (-20,1 %) et les services marchands (-13,9 %).

Comme dans le Nord, le recul de l'emploi sur un an affecte principalement l'industrie et la construction.

Seule l'activité des commerces est moins dégradée dans le Pas-de-Calais que dans le Nord grâce aux pertes limitées dans les cœurs de métier.

9 000 emplois industriels détruits depuis en un an

L'industrie compte 220 500 emplois dans le Nord - Pas-de-Calais, soit 26 % de l'emploi concurrentiel régional. Sa part ne cesse de se réduire, au profit des services marchands. En 2000, l'industrie engageait 34 % des emplois régionaux.

Depuis les années 2000, l'industrie n'a jamais créé d'emplois sans avoir recours à l'intérim. La dégradation de l'emploi direct se poursuit ce trimestre (-1 600 emplois).

Graphiques 7 et 8

Avec la reprise des destructions d'emploi temporaire, la région perd 2 700 postes industriels, soit 42 % des pertes d'emploi régionales.

Seule la fabrication de matériels

Tableau 6 • Variations d'emploi par département

	Nord			Pas-de-Calais			Nord - Pas-de-Calais		
	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Industrie	145 300	-1,1 %	-3,6 %	75 200	-1,5 %	-4,4 %	220 500	-1,2 %	-3,9 %
Emploi hors intérim	135 700	-0,6 %	-2,4 %	70 200	-1,0 %	-3,7 %	205 900	-0,7 %	-2,8 %
Intérim	9 600	-7,0 %	-18,7 %	5 000	-8,3 %	-18,4 %	14 600	-7,4 %	-16,9 %
Construction	56 300	-1,1 %	-3,6 %	31 900	+0,3 %	-4,1 %	88 300	-0,6 %	-3,8 %
Emploi hors intérim	51 300	-1,0 %	-3,8 %	29 700	-0,3 %	-3,5 %	80 900	-0,7 %	-3,7 %
Intérim	5 000	-2,3 %	-2,3 %	2 200	+8,0 %	-11,7 %	7 400	+0,7 %	-5,5 %
Commerce	121 900	-1,0 %	-2,9 %	58 200	-0,8 %	-1,5 %	180 100	-1,0 %	-2,4 %
Emploi hors intérim	119 700	-1,1 %	-2,4 %	57 500	-0,5 %	-1,1 %	177 200	-0,9 %	-2,0 %
Intérim	2 200	+2,7 %	-22,2 %	700	-20,1 %	-27,1 %	2 900	-4,2 %	-23,5 %
Services marchands	268 500	-0,2 %	-0,1 %	105 400	-1,0 %	-0,8 %	374 900	-0,4 %	-0,3 %
Emploi hors intérim	263 700	-0,1 %	-0,1 %	103 200	-0,7 %	-0,7 %	366 900	-0,2 %	-0,3 %
Intérim	4 800	-5,2 %	-2,1 %	2 200	-18,9 %	-3,8 %	7 100	-8,1 %	-2,7 %
Emploi total	592 000	-0,6 %	-1,9 %	270 800	-1,0 %	-2,4 %	862 800	-0,7 %	-2,1 %
Emploi hors intérim	570 400	-0,5 %	-1,5 %	260 600	-0,7 %	-1,9 %	831 000	-0,5 %	-1,6 %
Intérim	21 600	-4,6 %	-12,3 %	10 200	-7,5 %	-12,3 %	31 800	-5,5 %	-12,3 %

Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Estimations d'emploi - Insee Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais / Mission Synthèse

de transport a recruté de la main d'œuvre supplémentaire temporaire.

L'emploi recule dans tous les autres secteurs. La fabrication d'autres produits industriels de type métallurgie, textile, bois, chimie, pharmacie enregistre la plus importante perte d'emploi direct (-600 postes) aggravée par la fermeture de 500 postes intérimaires.

L'industrie agro-alimentaire a enregistré une chute de l'emploi intérimaire (-600 emplois).

L'industrie a détruit 9 000 emplois sur un an. Deux postes fermés sur trois concernent un emploi de cœurs de métier.

Ce secteur est à l'origine de 50 % des pertes d'emploi régionales, soit deux fois plus que son poids dans l'emploi concurrentiel régional.

Les recrutements dans la construction sont temporaires

La construction comprend 88 300 emplois, soit 10 % des postes occupés en région.

Depuis septembre, la construction recrute des intérimaires supplémentaires, les mises en chantier de construction neuve se révélant plus nombreuses que prévues. Mais les 100 emplois créés ne suffisent pas à compenser la perte de 600 emplois dans les cœurs de métier.

L'emploi dans le BTP recule pour le 15^e mois consécutif, même si le rythme des destructions s'est nettement ralenti depuis le début d'année.

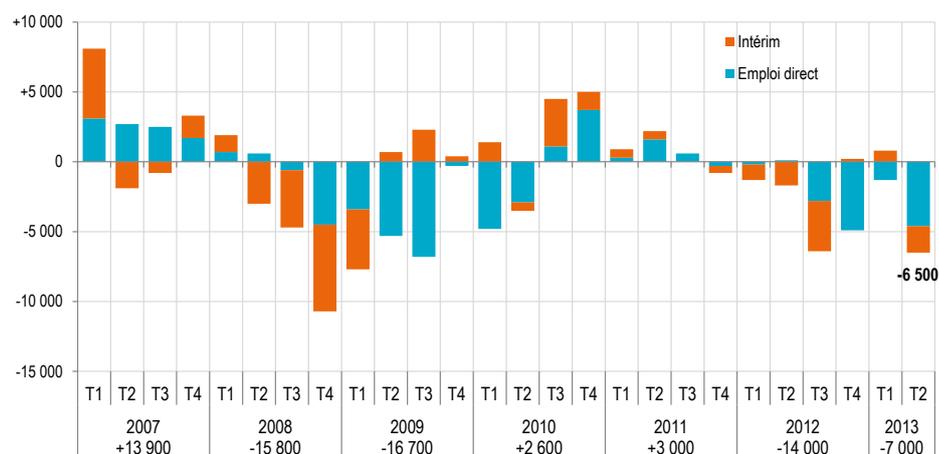
Sur un an, 3 500 emplois ont disparu dans ce secteur, presque exclusivement dans les cœurs de métier.

Particulièrement préoccupantes, les pertes d'emploi direct se rapprochent du niveau observé en pleine crise économique, entre les seconds trimestres 2009 et 2010.

Le bilan reste négatif sur les cinq dernières années.

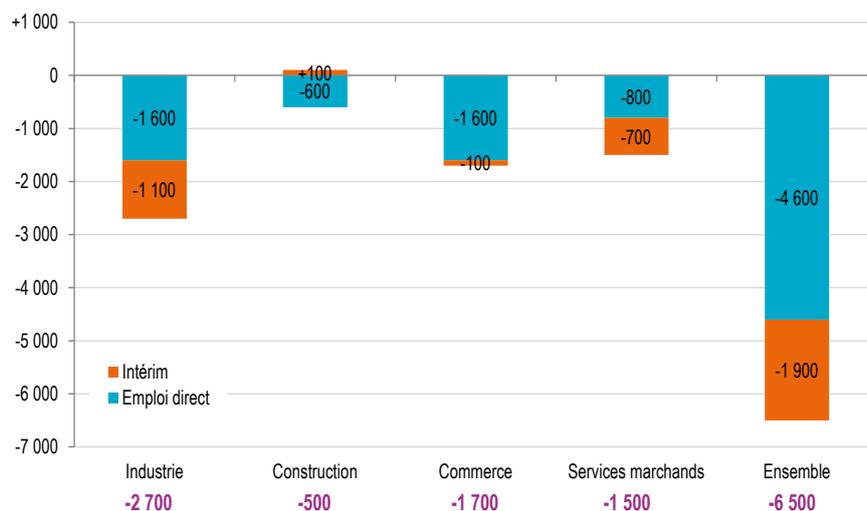
Depuis 2008, 9 400 emplois ont disparu dans le BTP, soit 11 % des postes.

Graphique 6 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct



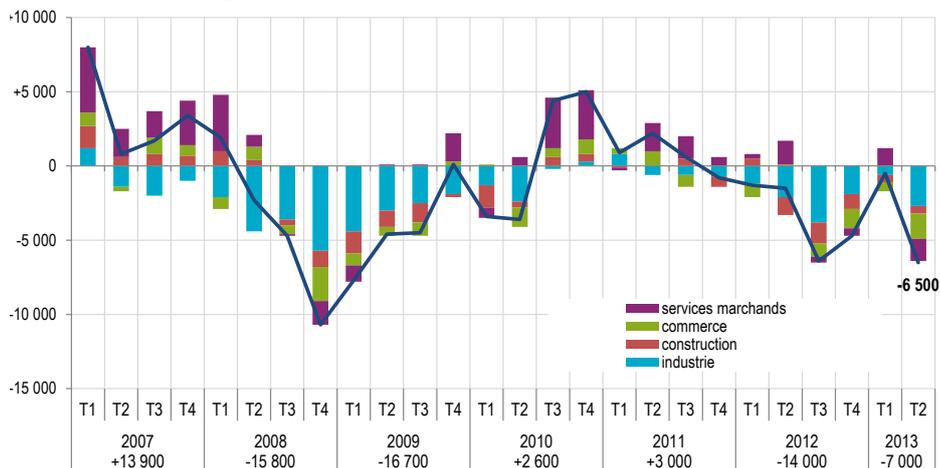
Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 7 • Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 2^e trimestre 2013 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 8 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié par grand secteur d'activité



Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Insee, Direccte

Les pertes d'emploi cumulées sur un an sont inédites dans le commerce

Le commerce compte 180 100 emplois, soit 21 % de l'emploi concurrentiel régional.

D'avril à juin, 1 700 emplois ont disparu du commerce régional, presque exclusivement dans les cœurs de métier. Une telle perte n'avait pas été observée depuis fin 2008.

Sur un an, les pertes d'emploi cumulées aboutissent à un solde négatif d'une ampleur inédite (-2,4 %). Les fermetures portent en priorité sur des emplois de cœurs de métier.

La plus forte perte d'emploi dans les services marchands depuis quatre ans

La part des services marchands ne cesse de progresser dans l'emploi régional : de 36 % dans les années 2000, elle atteint 43 % fin mars, soit 374 000 emplois.

Au 2^e trimestre, les services marchands ont fermé 1 500 postes, pour moitié dans les cœurs de métier. Ce secteur n'avait pas perdu autant d'emplois depuis plus de quatre ans.

Ce trimestre, 80 % des postes de services marchands détruits se trouvent dans les activités spéciales, scientifiques et techniques et les activités des services administratifs et de soutien.

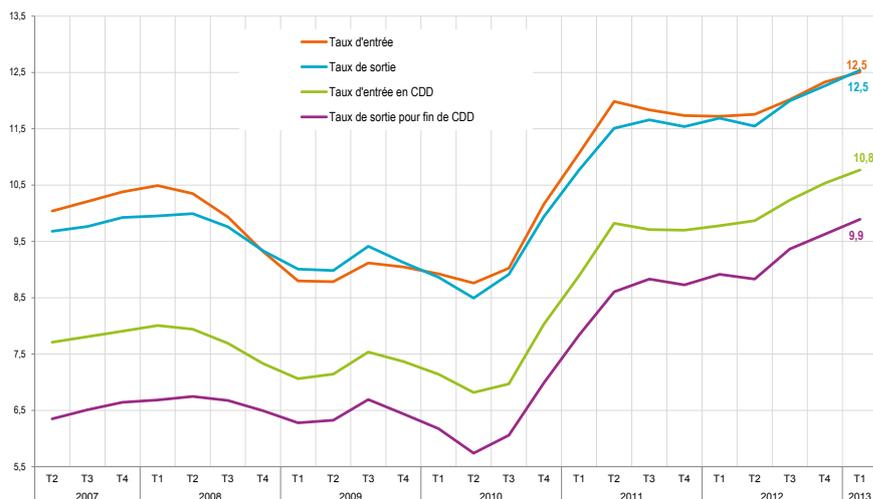
Les activités fournies entre autres par des associations ont ouvert le plus grand nombre de postes hors intérim (+700 postes). Les transports et entreposage continuent de recruter de la main d'œuvre permanente tout en réduisant le nombre d'intérimaires.

Les pertes du 2^e trimestre pèsent sur le bilan annuel. Depuis juin 2012, 1 000 emplois ont disparu des cœurs de métier en plus des 200 emplois temporaires fermés.

La part des recrutements en CDD est en progression constante depuis début 2012

Les mouvements de main d'œuvre mesurent chaque trimestre les

Graphique 9 • Mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus



Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors agriculture et intérim
Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

entrées (CDI, CDD) et les sorties (fin de CDD, démission, licenciement économique, autres licenciements, ruptures conventionnelles, fin de période d'essai, départ retraite, autres motifs) des salariés des établissements de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel hors intérim.

Dans un contexte où le nombre d'emplois dans les secteurs concurrentiels se contracte (-1,5 %), le nombre des embauches et des débauches s'est maintenu au cours de l'année 2012 et enregistre une hausse de +3 % au 1^{er} trimestre 2013.

Ceci se traduit par un bond au cours de l'année 2012 prolongé au 1^{er} trimestre 2013 des taux d'entrée (12,5 %, +0,2 point ce trimestre) et de sortie (12,5 %, +0,3 point).

Graphique 9

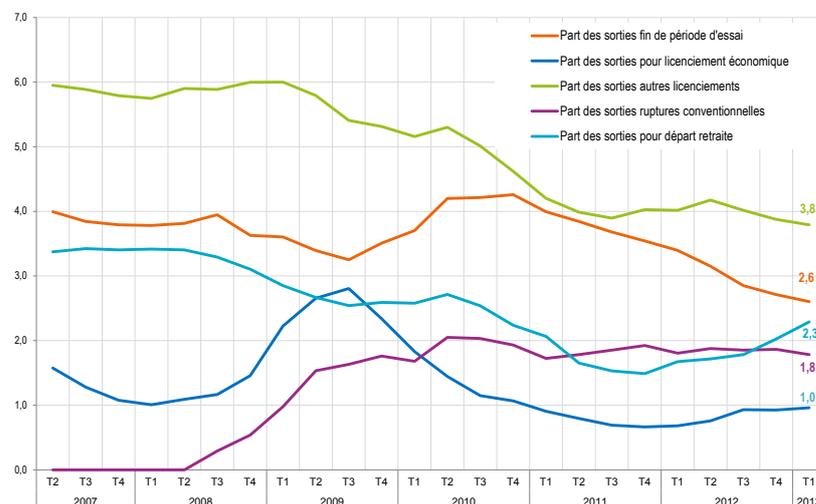
Les incertitudes des chefs d'entreprises quant aux perspectives d'activités semblent les conduire à recourir de plus en plus fréquemment au CDD au détriment du CDI.

Ce comportement alimente le niveau élevé du taux de rotation (moyenne des taux d'entrée et de sortie) qui s'affiche à 12,5 %, en hausse de +0,2 point en un trimestre et +0,8 point en un an. C'est plus particulièrement le cas dans le tertiaire.

La hausse du recours aux CDD conduit, du fait de leur faible conversion en CDI, à une forte augmentation des sorties des entreprises pour fin de CDD. Ils représentent 79 % des débauches, en progression de +0,4 point depuis fin 2012 et +2,6 points en un an.

Graphique 10

Graphique 10 • Part des sorties par motif (hors fin de CDD et démissions) dans les établissements de 10 salariés et plus



Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors agriculture et intérim
Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Une accalmie sur le marché du travail régional

Le 2^e trimestre 2013 est marqué par deux mois successifs de baisse du nombre de demandeurs d'emploi en mai (-900 personnes) puis juin (-1 300 personnes). **Graphique 11**

Cette accalmie n'avait pas été observée depuis le 1^{er} trimestre 2008.

Le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise ce trimestre à 364 800 personnes alors qu'il augmente de +1,2 % en France métropolitaine.

Graphique 12

Sur un an, la dégradation du marché du travail est également moins importante dans le Nord - Pas-de-Calais (+6,7 %) qu'en moyenne nationale (+9,1 %). Fin juin, 4,8 millions de personnes en activité réduite ou non étaient inscrites à Pôle emploi, un record historique en France métropolitaine.

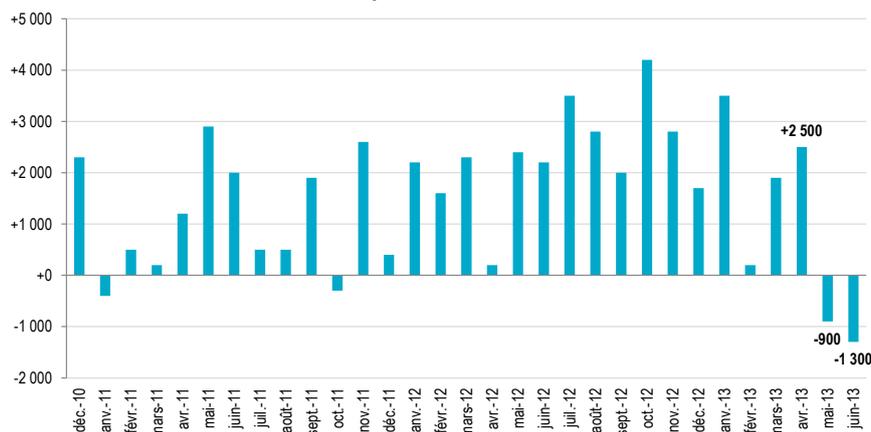
En région, 47,2 % des demandeurs d'emploi sont indemnisés par l'assurance chômage ou une allocation de solidarité versée par l'État.

Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi dans le tertiaire ne progresse plus que de +0,3 % contre +1,5 % au trimestre précédent, soit +680 demandeurs supplémentaires. Pour l'industrie, ce trimestre marque la première stabilisation depuis fin décembre 2011 (contre +1,1 % précédemment). L'amélioration est plus sensible pour la construction (-180 inscrits soit -0,4 % contre +2,5 % un trimestre plus tôt), une première depuis mars 2011.

Par qualification, des baisses sont enregistrées pour les ouvriers (-650 inscrits en un trimestre, soit -0,6 % contre +1,4 % au 1^{er} trimestre) et les techniciens et agents de maîtrise (-0,1 % contre +1,7 %). Le nombre d'employés croît plus modérément (+670 soit +0,3 % contre +1,7 %). Seuls les cadres sont exclus de cette évolution favorable. **Tableaux 7 et 8**

Un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 25 ans dans la région contre un sur six en France métropolitaine.

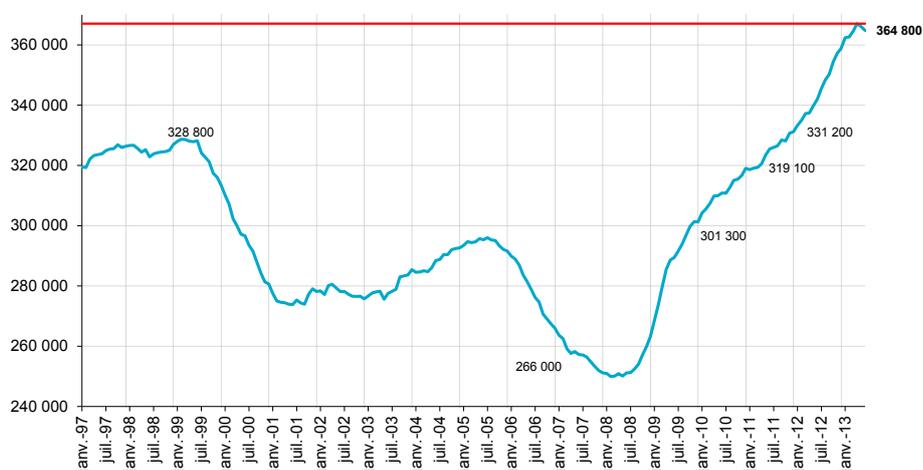
Graphique 11 • Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 12 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 7 et 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	12 400	3,4 %	-180	-1,5 %	+650	+5,5 %
Les métiers de l'industrie	44 800	12,3 %	-60	-0,1 %	+2 490	+5,9 %
Les métiers de la construction	45 200	12,4 %	-180	-0,4 %	+3 470	+8,3 %
Les métiers du tertiaire	262 100	71,8 %	+680	+0,3 %	+16 190	+6,6 %
Ensemble des métiers	364 800	100 %	+270	+0,1 %	+22 800	+6,7 %

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Ouvriers	110 500	30,3 %	-650	-0,6 %	+5 740	+5,5 %
Employés	220 000	60,4 %	+670	+0,3 %	+15 380	+7,5 %
Techniciens, agents de maîtrise	20 900	5,7 %	-30	-0,1 %	+1 000	+5,0 %
Cadres	13 100	3,6 %	+180	+1,4 %	+1 130	+9,5 %
Ensemble des métiers	364 800	100 %	+270	+0,1 %	+22 800	+6,7 %

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Après s'être stabilisé au trimestre précédent, le nombre de jeunes en demande d'emploi recule de -2,1 % ce trimestre. Fin juin, 73 800 jeunes sont inscrits à Pôle emploi, soit 1 500 de moins qu'en début d'année.

Graphique 13

Néanmoins sur un an, le chômage structurel de la région s'aggrave. Les personnes de plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont les plus affectés par la hausse du chômage.

Désormais, une personne entrant à Pôle emploi risque de rester au chômage 13 mois et demi consécutifs, en moyenne et à conjoncture inchangée. Dans la région, 168 200 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Graphique 14

Parmi les 4 100 demandeurs d'emploi de longue durée enregistrés ce trimestre, la moitié sont devenus inscrits depuis plus de trois ans. Sur un an, la dégradation touche particulièrement ces demandeurs d'emploi de très longue durée, en hausse de +19,7 %.

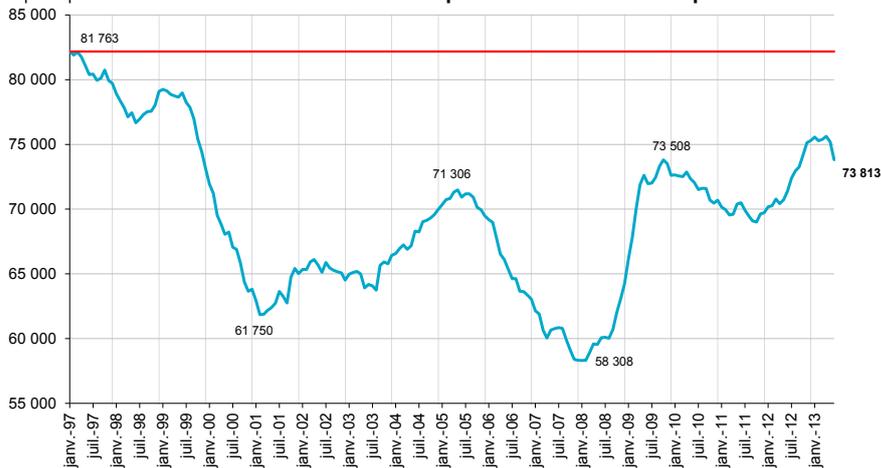
Au 2^e trimestre, moins de personnes se sont inscrites à Pôle emploi que lors du trimestre précédent (-1,4 %). Les entrées pour fin de contrat précaire reculent de -2,5 %. La baisse est davantage marquée pour les inscriptions suite à un licenciement économique (-16,4 %). Les sorties déclarées pour reprendre un emploi augmentent de +4,9 % ce trimestre.

Graphique 15

De janvier à juin, 5 500 emplois ont été supprimés pour motif économique, dont 1 500 dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi activé pour les licenciements d'au moins 10 personnes dans les entreprises de plus de 50 salariés. Le nombre de licenciements économiques est proche de celui observé au 1^{er} semestre 2012.

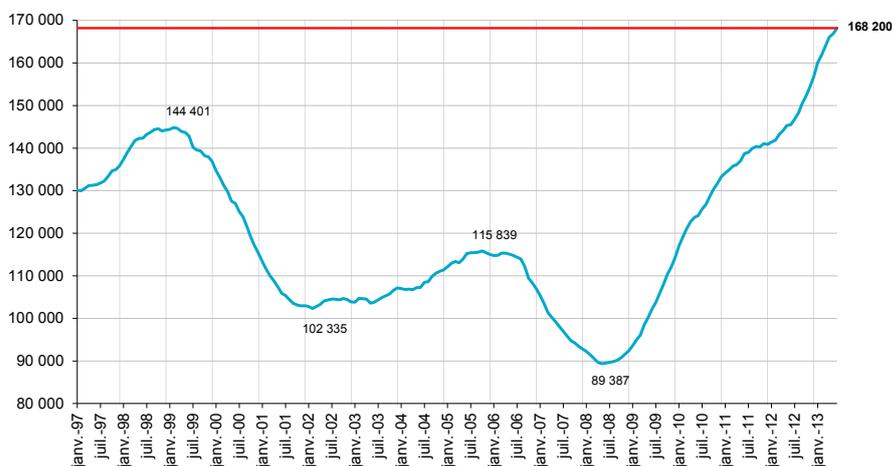
Sur la même période, 8 140 demandes de rupture conventionnelle sont parvenues aux unités territoriales de la Direccte, contre 7 700 à la même période l'année précédente.

Graphique 13 • Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



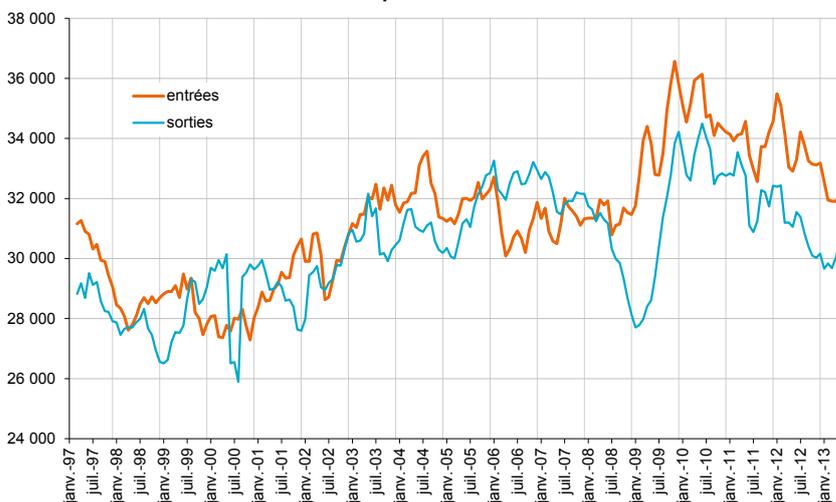
Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 14 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an



Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 15 • Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi



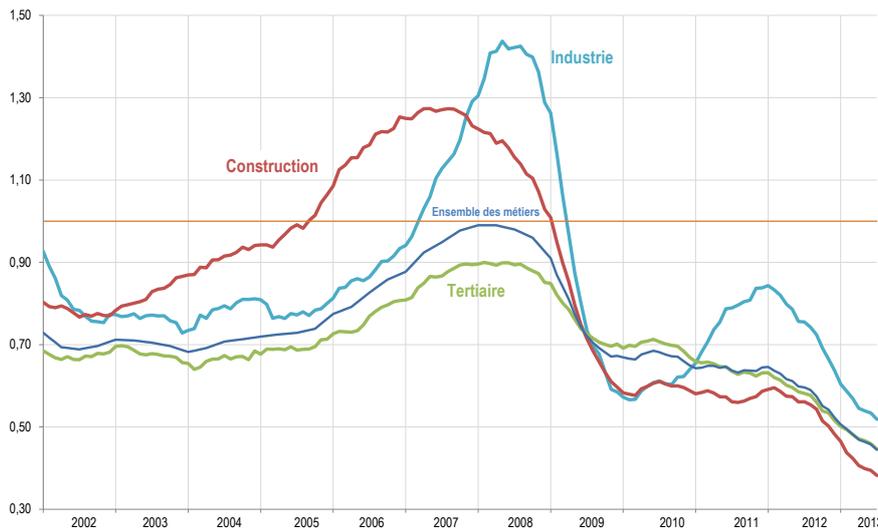
Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

L'indicateur de tension est en baisse moins soutenue ce trimestre et les offres de contrats longs repartent à la hausse dans la construction pour la première fois depuis un an

Au 2^e trimestre 2013, l'indicateur de tension poursuit le mouvement baissier engagé depuis le début de l'année 2012 mais à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent.

Graphique 16

Graphique 16 • Tensions sur le marché du travail



Source : STMT - Pôle emploi, Dares Calculs : Directe Nord - Pas-de-Calais
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

Le marché du travail est un peu moins défavorable pour les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles malgré la baisse des offres d'emploi collectées.

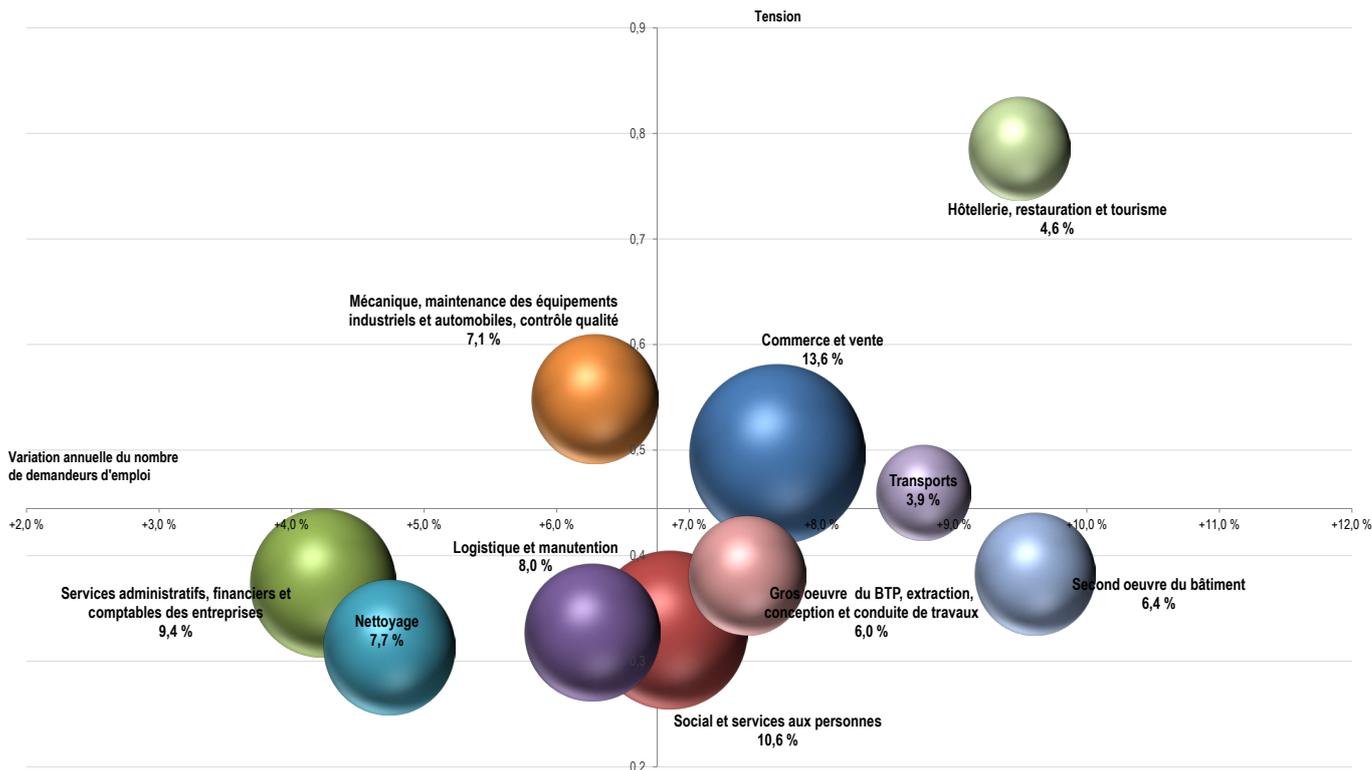
Le rebond du 1^{er} trimestre des contrats courts (y compris l'intérim) dans l'industrie ne s'est pas prolongé. Par contre, dans la construction, pour la première fois depuis un an, les contrats longs sont en hausse de +3,5 %.

En glissement annuel comparativement au trimestre précédent, les dix domaines professionnels qui concentrent plus de trois quart des demandeurs d'emploi enregistrent tous un ralentissement de la hausse du chômage à l'exception du transport. La décélération est plus soutenue pour le gros œuvre du BTP (+7,4 % contre +10,1 % au 1^{er} trimestre), la mécanique et maintenance des équipements (+6,3 % contre +8,2 %) et les services administratifs,

financiers et comptables des entreprises (+4,2 % contre +5,3 %). Les autres domaines professionnels sont proches de l'évolution régionale sauf le social et services aux personnes en retrait et le transport qui ne connaît pas d'amélioration.

L'indicateur de tension est toujours en baisse dans tous les domaines professionnels, à peine plus modérée dans le social et les services aux personnes. [Graphique 17](#)

Graphique 17 • Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi



Légère baisse du taux de chômage régional

Alors que le chômage était en hausse continue dans la région depuis janvier 2011, il se réduit de -0,1 point ce trimestre.

Désormais, 13,9 % de la population recherche activement un emploi dans le Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 9

Sur la même période, le taux de chômage national progresse de +0,1 point en raison des variations combinées du marché du travail et de la population active. Fin juin, 10,5 % de la population active se déclare au chômage, hors territoire d'outre-mer.

Seul le Languedoc-Roussillon connaît une situation plus dégradée avec 14,8 % de la population active touchée par le chômage. Les autres régions françaises se détachent ; le 3^e taux détenu par la Picardie reste proche des 12 %.

Sur un an, l'évolution du chômage dans la région suit la tendance nationale (+0,7 point). Le taux de chômage régional se maintient 3,4 points au-dessus du taux national, un écart inchangé depuis plus de 30 ans.

La progression du chômage de -0,1 point sur le trimestre et +0,7 point sur l'année est identique entre les deux départements.

Depuis fin 2011, le taux de chômage dans le Pas-de-Calais (14,0 % ce trimestre) dépasse celui du Nord (13,8 %).

Au 1^{er} trimestre 2013, les zones d'emploi de Douai, Valenciennes et Saint-Omer subissent la plus forte dégradation (+0,3 point). Seule la zone d'emploi de Berck-Montreuil parvient à stabiliser son chômage.

Sur un an, l'avancée du chômage est générale dans toutes les zones d'emploi et particulièrement à Valenciennes (+2,0 points). Cette zone d'emploi appartient aux cinq premiers taux de chômage de France avec Lens-Hénin et Calais.

Carte 2

Tableau 9 • Taux de chômage localisés

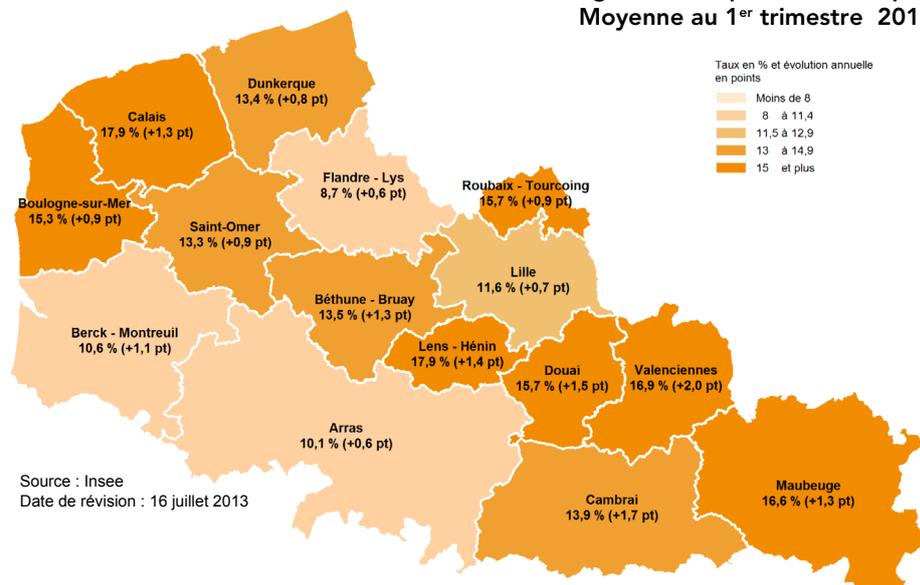
Région	T2.2012	T1.2013	T2.2013	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	13,7	14,5	14,8	+0,3 pt	+1,1 pt
Nord-Pas-de-Calais	13,2	14,0	13,9	-0,1 pt	+0,7 pt
Picardie	11,7	12,3	12,4	+0,1 pt	+0,7 pt
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,3	12,0	11,9	-0,1 pt	+0,6 pt
Haute-Normandie	11,0	11,6	11,8	+0,2 pt	+0,8 pt
Champagne-Ardenne	10,4	11,4	11,5	+0,1 pt	+1,1 pt
Lorraine	10,2	10,9	11,0	+0,1 pt	+0,8 pt
Midi-Pyrénées	10,0	10,6	10,7	+0,1 pt	+0,7 pt
France métropolitaine	9,8	10,4	10,5	+0,1 pt	+0,7 pt
Aquitaine	9,8	10,3	10,3	0,0 pt	+0,5 pt
Corse	9,5	10,2	10,3	+0,1 pt	+0,8 pt
Poitou-Charentes	9,5	9,9	10,2	+0,3 pt	+0,7 pt
Centre	9,2	9,9	10,0	+0,1 pt	+0,8 pt
Franche-Comté	9,0	10,0	9,9	-0,1 pt	+0,9 pt
Basse-Normandie	9,2	9,7	9,8	+0,1 pt	+0,6 pt
Bourgogne	9,2	9,8	9,8	0,0 pt	+0,6 pt
Limousin	9,1	9,7	9,8	+0,1 pt	+0,7 pt
Alsace	8,8	9,5	9,5	0,0 pt	+0,7 pt
Pays de la Loire	8,5	9,0	9,4	+0,4 pt	+0,9 pt
Bretagne	8,5	9,1	9,4	+0,3 pt	+0,9 pt
Rhône-Alpes	8,7	9,3	9,3	0,0 pt	+0,6 pt
Auvergne	8,9	9,4	9,3	-0,1 pt	+0,4 pt
Île-de-France	8,6	9,1	9,1	0,0 pt	+0,5 pt

Source : Insee - date de révision 9 octobre 2013 pour les départements et la région

Graphique 18 • Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine



Carte 2 • Taux de chômage localisés par zone d'emploi
Moyenne au 1^{er} trimestre 2013



Source : Insee
Date de révision : 16 juillet 2013

Un nombre croissant de personnes en contrat aidé

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur.

Au 1^{er} semestre 2013, 22 720 contrats uniques d'insertion (CUI) ont été conclus dans la région principalement dans des associations, des collectivités territoriales ou des entreprises publiques du secteur non marchand.

Graphique 19

La moitié des nouveaux contrats sont des renouvellements accordés aux salariés en parcours d'insertion.

Compte tenu des difficultés structurelles de la région, le Nord - Pas-de-Calais utilise une part importante de l'enveloppe nationale des contrats aidés (12 %).

Face à la montée du chômage de longue durée, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi constituent la cible principale des CUI. Ils représentent 74 % des nouveaux contrats dans le Nord - Pas-de-Calais pour 63 % au niveau national.

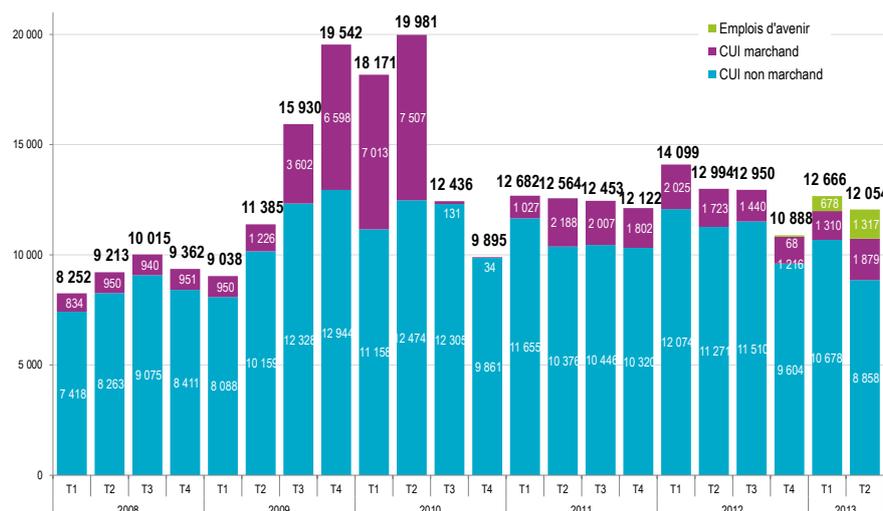
Depuis novembre 2012, les jeunes les plus en difficultés peuvent bénéficier d'un emploi d'avenir afin d'accéder à une première expérience professionnelle reconnue sur le marché du travail et acquérir des compétences pour évoluer vers un autre emploi.

De janvier à juin, 2 000 jeunes ont été recrutés principalement par des associations ou des communes sur des activités d'utilité sociale. Huit jeunes bénéficiaires sur dix ne possèdent pas de diplôme supérieur au BEP ou au CAP.

Fin juin, 28 850 salariés sont embauchés sur un emploi aidé dans la région, dont 6 450 jeunes et 20 700 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi.

Le nombre de salariés en contrat aidé dans la région augmente de 3 500 personnes ce trimestre, porté

Graphique 19 • Entrées en contrat aidé



Champ : contrats aidés commencés
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

principalement par la création de 1 940 emplois d'avenir et 1 280 CUI non marchand, en plus de 280 nouveaux CUI marchand.

Depuis mars 2013, les entreprises de moins de 300 salariés bénéficient d'une aide de l'État pour l'embauche en contrat de génération d'un jeune de moins de 26 ans associée au maintien dans l'emploi d'un senior de plus de 57 ans ou au recrutement d'un salarié de plus de 55 ans.

Les entreprises de plus de 300 salariés sont incitées à négocier un accord contrat de génération relatif à l'emploi des jeunes et à la transmission des savoirs et des compétences des séniors.

30 000 formations prioritaires pour les demandeurs d'emploi

De janvier à juin, 5 830 places de formation ont été financées par Pôle emploi contre 9 080 au 1^{er} semestre 2012.

Pôle emploi a utilisé 675 actions de formation conventionnées pour répondre à des besoins couramment identifiés sur le marché du travail en termes de savoirs faire (techniques, permis, langues étrangères...) ou de diplômes pour certaines activités (aide à domicile, travail auprès d'enfants...), soit 24 % de moins que l'année précédente.

Après avoir reçu une proposition d'emploi, les demandeurs d'emploi ont bénéficié de 1 870 Actions de Formation Préliminaire au Recrutement pour un CDD de six mois à un an, une mission d'intérim d'au moins six mois, voire en préparation d'un contrat de professionnalisation et de 800 Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) pour un CDD d'au moins un an ou un CDI. Ces POE ont porté à 39 % sur des actions collectives.

Pour les autres besoins pédagogiques, Pôle emploi a délivré au cas par cas 2 480 Aides Individuelles à la Formation, soit 54 % de moins qu'à la même époque en 2012.

De janvier à juin, la Direccte a financé 2 320 formations aux compétences clés (compréhension et expression écrites, mathématiques, sciences et technologies, anglais, bureautique et internet, aptitudes à développer ses connaissances et ses compétences). Ces formations utilisées principalement par des demandeurs d'emploi sont deux fois plus importantes qu'en 2012.

Dans le cadre du Programme Régional de Formation, 20 750 actions ont été proposées par le conseil régional, soit 72 % des 28 900 formations destinées aux demandeurs d'emploi. Au 1^{er} semestre 2012, 35 800 places de formation avaient été proposées aux demandeurs d'emploi de la région.

Au plan national, 30 000 formations prioritaires destinées aux demandeurs d'emploi seront financées de manière complémentaire par l'État, les partenaires sociaux, les conseils régionaux et l'Agefiph. Elles porteront sur des métiers qui recrutent à plus ou moins long terme (soudeurs, maçons, conducteurs, assistantes maternelles...) afin de mieux pourvoir les emplois vacants. En Nord - Pas-de-Calais, environ 2 800 places supplémentaires seront ainsi ouvertes.

Le réseau des missions locales au contact de 70 000 jeunes de la région

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.

Dans plus de 150 sites, elles offrent aux jeunes un accueil ainsi qu'une information de proximité et les soutiennent dans leur recherche d'emploi et leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

Au 2^e trimestre, 70 000 jeunes se sont rendus dans leur mission locale pour un entretien, des ateliers, des informations collectives ou ont été contactés par lettre ou téléphone. Parmi eux, 16 % résident en ZUS et 66 % n'ont pas de diplôme supérieur au BEP ou CAP.

Alors que les jeunes peu ou pas qualifiés constituent le cœur de cible traditionnel des missions locales, les personnes accueillies deviennent de plus en plus diplômées chaque année.

Sur les six premiers mois de l'année, 17 100 jeunes ont rencontré pour la première fois un conseiller de mission locale, soit 1 160 jeunes de plus qu'à la même période en 2012.

Les conseillers ont proposé plus de 363 000 solutions aux jeunes en difficultés. Si la majorité des propositions vise à concrétiser le projet professionnel construit par

le jeune, une proposition sur cinq porte sur une thématique sociale, témoignant de l'accompagnement global assuré par les missions locales.

D'avril à juin, 12 600 jeunes inscrits dans une mission locale ont accédé à un emploi (64 %) ou à une formation, pour 3 % en alternance.

Les missions locales peuvent proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable. Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.

Au 1^{er} semestre, 9 160 jeunes se sont engagés dans un CIVIS, soit 1 160 de plus que le semestre précédent. Parmi les nouveaux signataires, 37 % bénéficient d'un accompagnement renforcé par un référent unique.

Fin juin, 26 580 jeunes de la région bénéficient d'un CIVIS. Leur nombre est en hausse de +5,4 % sur un an.

Chute de 34 % des entrées en apprentissage depuis le début de l'année

Les contrats en alternance constituent une voie privilégiée d'accès à l'emploi durable par l'acquisition d'une qualification et

d'une expérience professionnelle.

Seuls 4 200 contrats en alternance ont été signés au 1^{er} semestre 2013, en recul de -24,7 % par rapport à 2012. L'effondrement touche à la fois l'apprentissage et la professionnalisation.

Depuis janvier, 1 430 contrats d'apprentissage ont permis à des jeunes de 16 à 25 ans d'alterner entre formation théorique en centre de formation ou section d'apprentissage et application professionnelle chez l'employeur.

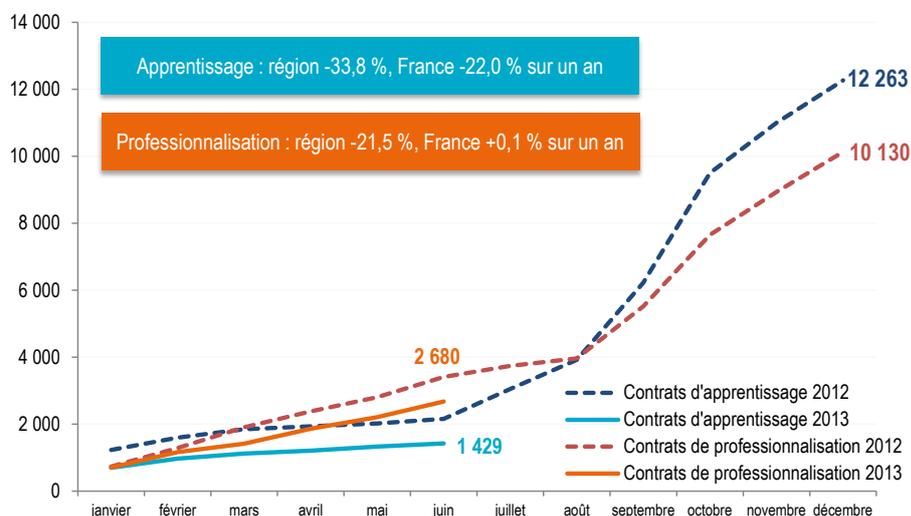
Graphique 20

Bien que l'apprentissage dépende des rythmes scolaires avec une part importante de nouveaux contrats signés à la rentrée, le recul de -33,8 % reste très marqué en région, devançant même l'importante baisse nationale de -22,0 %.

Sur les six premiers mois de l'année, 2 680 contrats de professionnalisation ont permis la formation continue de stagiaires, âgés principalement de moins de 26 ans.

Traditionnellement plus sensible à la conjoncture du marché du travail, le nombre de contrats s'effondre de -21,5 % en région alors qu'il se maintient en France. La baisse touche davantage les embauches d'adultes de plus de 26 ans que de jeunes.

Graphique 20 • Contrats en alternance enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
 Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais
 Remarque : données en cumul sur l'année civile

5,2 millions d'heures d'activité partielle demandées en prévision des baisses

Le dispositif d'activité partielle permet aux entreprises confrontées à des difficultés de réduire ou de suspendre temporairement leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic en remplacement de leur salaire. Un dispositif complémentaire d'activité partielle de longue durée permet de mieux indemniser les salariés, tout en incitant les entreprises à utiliser les périodes de chômage partiel pour mieux former leurs salariés.

Ces deux mécanismes, l'un financé par l'État et l'autre par l'Unedic, ont été réunis dans un dispositif simplifié par la loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013. La rémunération du salarié en formation est majorée afin d'inciter les salariés à se former pendant les périodes d'inactivité. Depuis novembre 2011, l'autorisation préalable de l'administration est rétablie face à un double risque, juridique de hausse des recours contre l'administration et financier pour l'employeur en cas de refus à posteriori, l'obligeant alors à payer salaires et cotisations.

Depuis janvier, 1 030 établissements de la région ont demandé 5,2 millions d'heures d'activité partielle pour 40 730 salariés en prévision d'une baisse d'activité.

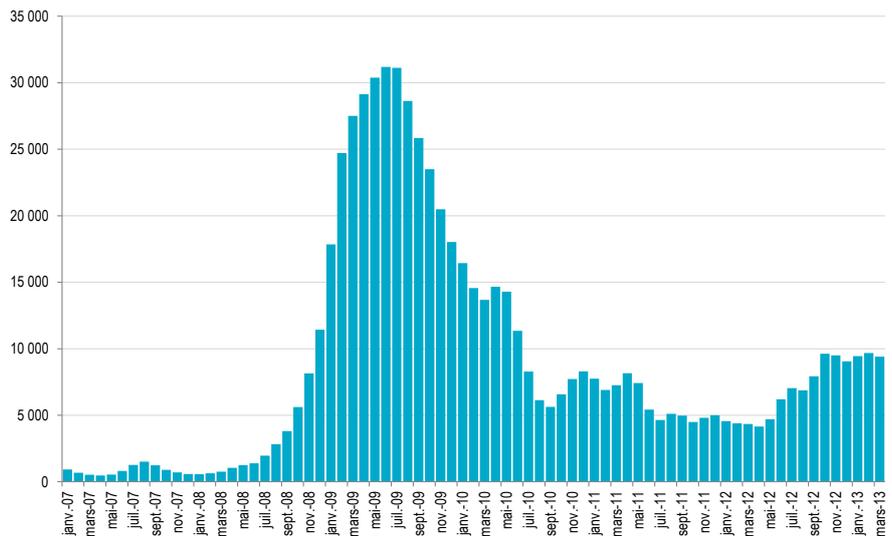
L'activité partielle est principalement utilisée par l'industrie. Les heures ont été autorisées pour 35 % dans la filière automobile, 16 % dans la métallurgie et 9 % dans la construction.

Peu utilisé avant la crise, ce dispositif a été fortement sollicité à partir du 4^e trimestre 2008 pour éviter les licenciements face à la dégradation de la conjoncture économique.

À peine 600 début 2008, le nombre de salariés en activité partielle dépasse 31 000 personnes au plus fort de la récession en juin 2009.

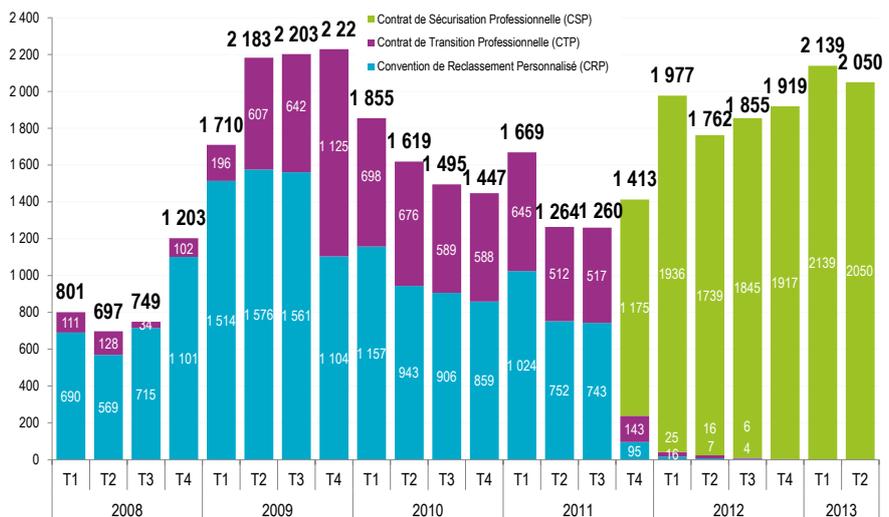
Fin mars 2013, 9 400 salariés sont

Graphique 21 • Salariés en activité partielle



Source : Directe Nord - Pas-de-Calais. Données cvs

Graphique 22 • Entrées en CRP, CTP et CSP



Champ : premiers paiements suite à l'admission dans la mesure
Source : Pôle emploi

placés en activité partielle, loin d'un retour au niveau d'avant crise.

Graphique 21

Un niveau toujours élevé de salariés accompagnés après leur licenciement économique

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) est proposé pour raccompagner vers l'emploi les salariés victimes d'un licenciement économique, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise.

Sur les six premiers mois de l'année, 4 190 salariés ont accepté un contrat de reclassement alors que 5 500 personnes ont subi un licenciement économique. **Graphique 22**

Le nombre de salariés accompagnés se rapproche des niveaux atteints au plus fort de la crise en 2009.

Les procédures de reclassement sont en hausse de +12,0 % entre les premiers semestres 2012 et 2013 alors que le nombre de licenciements économiques progresse de +5,3 %.

Fin juin, 7 500 demandeurs d'emploi bénéficiaient d'un contrat de reclassement contre 5 800 un an auparavant.

Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Mouvements de main-d'œuvre

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;
- L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la Dares interroge les établissements moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ couvert dans cette note porte sur le secteur concurrentiel des établissements de 10 salariés et plus. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire.

Toutes les données trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières et révisées chaque trimestre.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. (Taux d'entrée = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période)

Les sorties incluent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai, les ruptures conventionnelles et autres motifs. (Taux de sortie = Nombre total de sorties d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période). Le taux de rotation est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et les métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

Taux de chômage

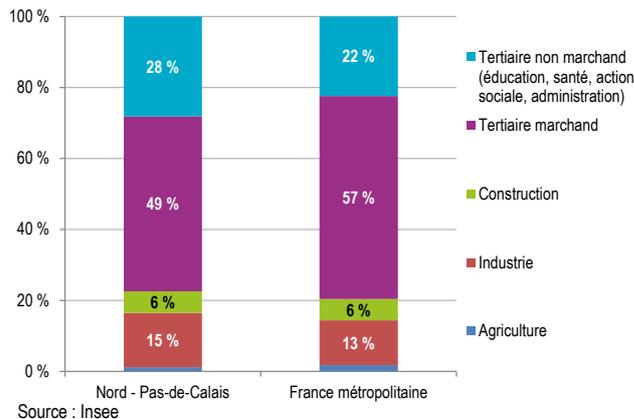
Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le volume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination « taux de chômage localisés » remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

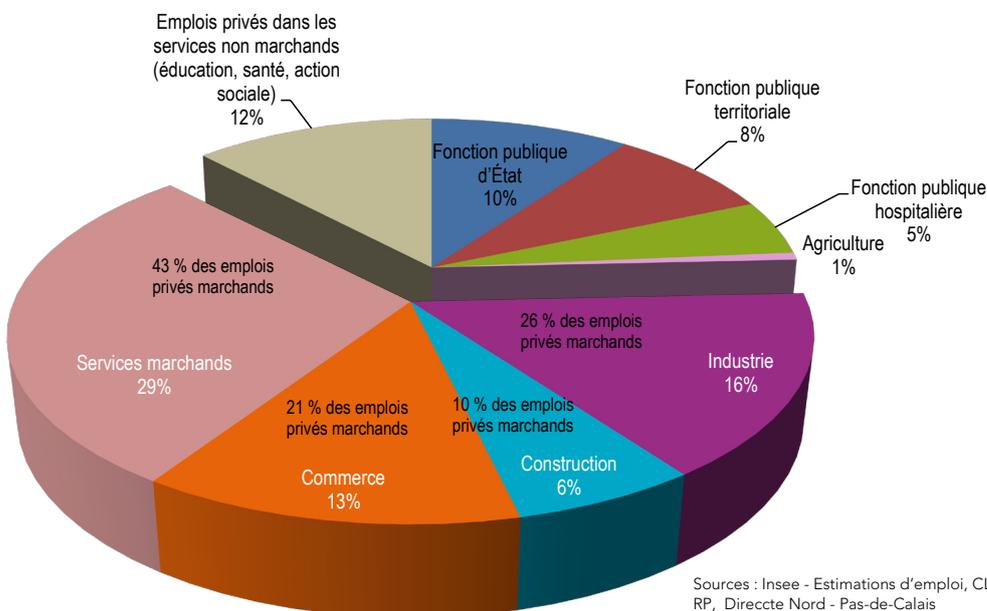
Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 13 500 exploitations	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 44 500	4 %	9
	Emploi salarié : 112 000	5 %	
Emploi touristique	39 000		
PIB	100 Mrd EUR	5 %	4
PIB par habitant	24 739 EUR		14
Valeur ajoutée (en milliards d'EUR)	Brute totale : 90	5 %	4
	Agriculture : 1,3	3 %	14
	Industrie : 13,6	6 %	3
	Construction : 5,6	5 %	8
	Tertiaire marchand : 44,5	4 %	4
Tertiaire non marchand : 24,7	6 %	4	
Importations du 2e trimestre 2013	10,0 Mrd EUR	8 %	3
Exportations du 2e trimestre 2013	8,3 Mrd EUR	8 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Chercheurs dans les entreprises et les organismes publics	9 770	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2009	782 millions d'EUR	2 %	12
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	49 %		20
Demandeurs d'emploi fin août 2013	364 100	8 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin août 2013	72 100	9 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin août 2013	170 300	9 %	3
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin mars 2013	56 100	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin juin 2013	209 400	10 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

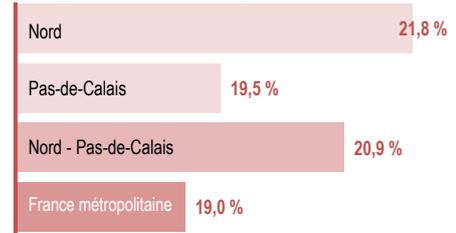
Valeur ajoutée par grand secteur d'activité



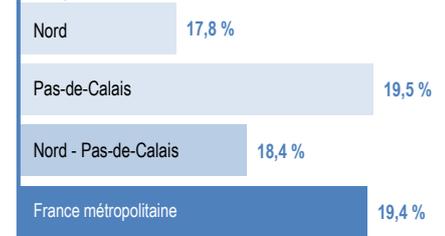
Estimation de la répartition de l'emploi salarié



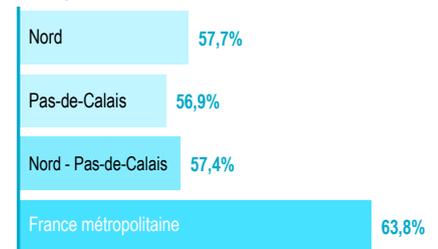
Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1^{er} région de France métropolitaine avec 553 000 jeunes



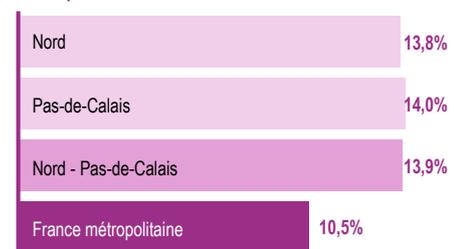
Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 20^e région de France métropolitaine avec 486 000 séniors



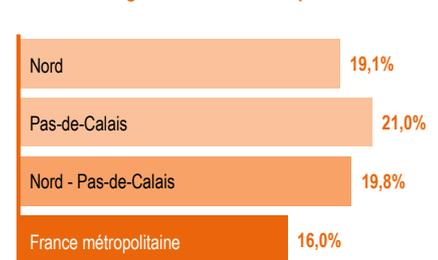
Taux d'emploi, 22^e région de France métropolitaine



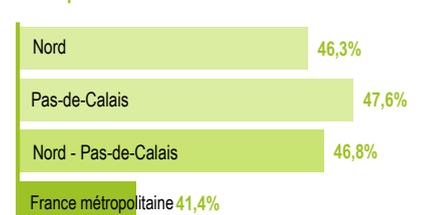
Taux de chômage, 2^e région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1^{er} région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1^{er} région de France métropolitaine



Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex

Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63

Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>